

Bulletin Municipal

Commune de Morre



Année 2019

Sommaire

Le mot du Maire

P.1

Budget communal

P.2/3

Scolaires et périscolaires

P.4/5

Travaux

P.6

Petite enfance

P.7

Centre de loisirs

P.8

Vie communale

P.9/14

Accueil mairie	P.9
Personnel communal	P.9
Etat civil	P.10
Bibliothèque	P.11
Sécurité au quotidien	P.11
C.C.A.S	P.12
Communications	P.13
Commerçants et artisans	P.14
Calendrier Sybert	P.30

Rétrospectives 2019

P.15/18

Vie associative : C.A.S.C

club d'animations sportives et culturelles

Le bureau	P.19
Animations	P.19
Karaté	P.20
Peinture sur porcelaine	P.20
Ludothèque	P.21
Country	P.22
Danse pour enfants	P.22
Théâtre	P.23
Verger communal	P.23
Sports au féminin	P.24
Tennis de table	P.24

Vie associative

Union nationale combattants	P.25
Football Club FCMMGLV	P.26
Les marmots de la côte	P.27
Le club de l'amitié	P.28
Le C.A.I.R.N	P.28
La marche du lundi	P.29
Maison Familiale et Rurale	P.29

La commission communication de la commune de Morre

MARTINET Marie-Christine responsable,
CAYUELA Jean-Michel, BOUDAY Gilles, CARTIER Martine,
CONCHE Daniel, FILET Yves, LUSSAGNET Philippe,
MARTINET Marie-Christine

Mairie, 3 rue du commerce 25660 MORRE - 03 81 81 25 27

impression BOSSANNE Besançon

Le passage de la C.A.G.B à communauté urbaine a été voté le 28 Février 2019.

La nouvelle structure devrait donner plus de visibilité nationale à Besançon et ses communes environnantes dont nous faisons partie. Le Grand Besançon Métropole regroupe 68 communes. Ce changement de statut est capital pour le développement futur du Grand Besançon, dans les domaines importants comme l'économie, les transports, la santé, l'enseignement supérieur et la recherche.

La commune établit chaque année une convention avec les chantiers départementaux pour l'emploi et l'insertion dont la mission est de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des publics en difficultés, notamment, par la mise au travail sur des chantiers. Pour la commune, cela concerne des interventions sur le patrimoine bâti mineur, mais principalement sur les espaces verts.

Pour des raisons de sécurité et avec l'avis favorable de la gendarmerie, nous avons installé un dispositif de vidéo-protection sur des axes routiers bien définis : 4 caméras peuvent filmer tous mouvements sur la voie publique nuit et jour.

Depuis début juin 2019, le Grand Besançon Métropole a mis en place les compétences voirie et éclairage public. Chaque année un certain nombre de rues dans le village seront remises en état, en fonction de leur entretien nécessaire. L'éclairage public est également pris en compte pour le remplacement des luminaires défectueux.

Je terminerai ce bulletin municipal par le descriptif du complexe mairie, salle multi-activités (Jean-Charles Clerc) et locaux de services.

Les années se suivent, la population augmente, les normes de sécurité en vigueur nous rappellent à l'ordre et nous obligent à restaurer ou à construire notamment pour la mairie et la salle J-C Clerc, un bâtiment adapté à la réception d'un public à mobilité réduite dans tous ses espaces : hall d'accueil, toilettes, diverses salles de réunions ou d'activités.

Après 12 mois de travaux et la collaboration de 17 entreprises, le complexe a été inauguré le vendredi 13 décembre 2019 avec la présence de Messieurs le député Eric Alauzet et le 1^{er} vice-président du conseil général

du Doubs, Ludovic Fagaut, de plusieurs maires du plateau, des anciens élus de Morre, maires, adjoints, conseillers et d'une grande partie de la population. Tous ont pu évoluer dans chaque salle ou bureau ouverts à leur curiosité. Les habitants de Morre sont invités aux heures d'ouverture de la mairie à une visite guidée de ces nouvelles installations. L'inauguration a été suivie d'une opération « portes ouvertes » jusqu'au dimanche midi.

D'une superficie de 370 m², ce bâtiment conçu par le cabinet bisontin Archi+tech, répond parfaitement aux besoins quotidiens des élus, des secrétaires et des citoyens.

Le sous-sol est consacré à la chaufferie et aux ateliers municipaux.

En surface de plain-pied se situe la mairie. Ce bâtiment assure l'accueil, avec toilettes, les bureaux du maire et adjoints, la salle de conseil et mariages et un local pour les archives.

A côté, sur le même niveau se trouve la salle J-C Clerc d'une surface de 110 m², avec toilettes, salle d'évolutions sportives et culturelles, et un local de rangement pour les associations.

Toit photovoltaïque, chaudière bois granulés, chauffage par le sol, tout a été pensé pour un respect de l'environnement, une sécurité, un confort et le bien-être de tous.

Je remercie chaleureusement tous les collaborateurs qui participent à l'élaboration de ce bulletin municipal.

*Je vous souhaite à toutes
et à tous au nom du conseil municipal, mes vœux
de santé et de bonheur
les plus sincères pour
l'année 2020.*

Le budget communal se compose de deux parties : le budget d'investissement
: le budget de fonctionnement

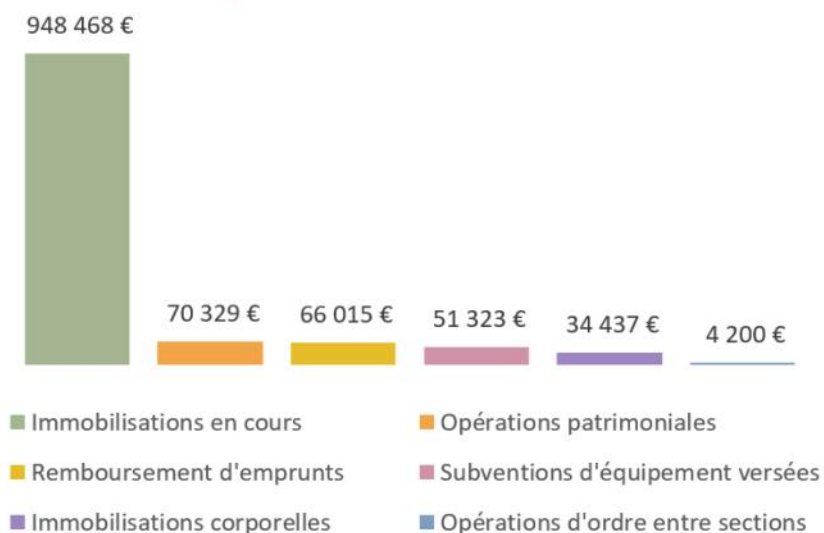
Le budget d'investissement

Il prépare l'avenir, il est lié aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Toutes les dépenses d'investissement font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

- Immobilisation en cours (*construction complexe mairie*)
- Opérations patrimoniales
- Remboursement d'emprunts (*complexe mairie + salle socioculturelle et sportive*)
- Subventions d'équipement (*attribution Grand Besançon Métropole*)

Dépenses d'investissement

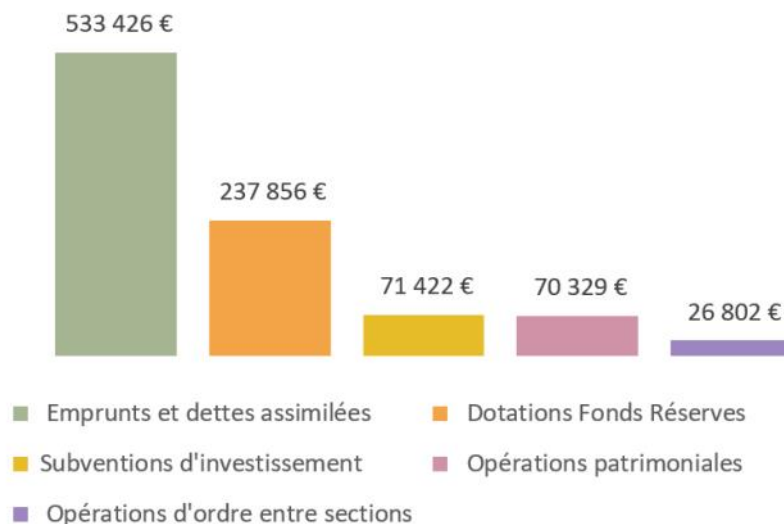


Les dépenses d'investissement 2019 représentent 1 174 772.02 €

- en recettes :

- Emprunts (*complexe mairie*)
- Dotations fonds de réserves (*excédents, FCTVA, taxes d'aménagement*)
- Subvention d'investissement (*département, état, Syded*)
- Opérations patrimoniales

Recettes d'investissement



Les recettes d'investissement 2019 représentent 939 835.02 €

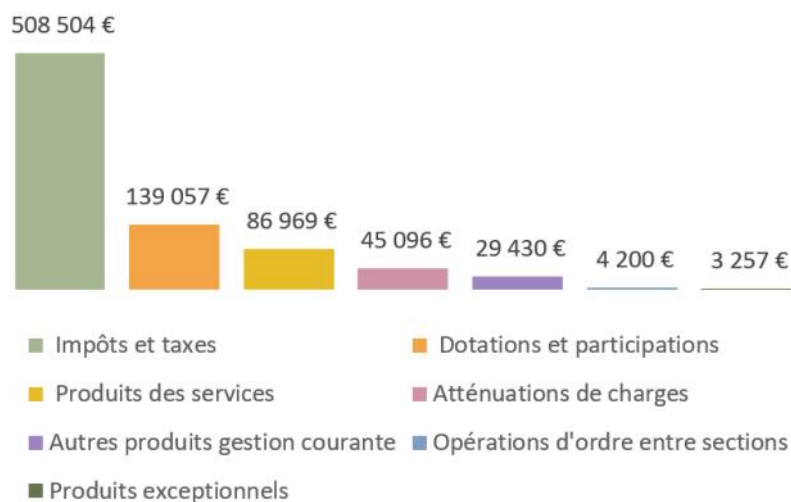
Le budget de fonctionnement

Il permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent

- aux impôts et taxes
- aux dotations et participations (*Subvention état, département*).
- aux produits de services (*sommes encaissées au titre des prestations : périscolaire, concession cimetière, subvention ONF, places du marché et du taxi, gestion entretien voirie Grand Besançon Métropole*
- Atténuation des charges
- Autres produits gestion courante (*location salle socioculturelle et loyers logements communaux*)

Recettes de fonctionnement

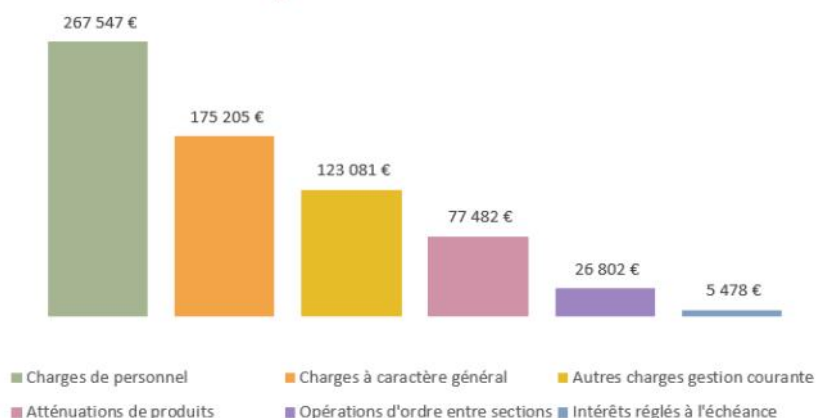


Les recettes de fonctionnement 2019 représentent 816 513,52 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par

- charges du personnel municipal,
- charges à caractère général (*l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées*)
- autres charges gestion courante (*indemnités et charge d'élus, CCAS, subventions, périscolaire*)
- atténuations de produits (*Grand Besançon Métropole*)

Dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement 2019 représentent 675 594,92 €

Les recettes de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

Le budget est consultable en mairie.

Scolaire

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30

Enseignants 2019/2020

Directrice du groupe scolaire :

Mme Céline CLOIREC,

Équipe pédagogique :

Mesdames Béatrice BEY, Anne-Laure GAVAZZI,

Sandrine GIROD, Émilie MARTIN-GONDRE,

Catherine POIRSON et Monsieur LEDEVEDEC

Organisation

Désormais la décharge de direction a lieu les lundis

Les représentants de la commune

Mesdames BOILLON et MARTINET

Messieurs CAYUELA et LUSSAGNET

Les représentants de parents d'élèves sont

Mesdames FOUQUET, LALANDE, MAY, STURMA,

Messieurs GROSSIORD, VINCENT, COCHET.

Effectifs

Effectif total à la rentrée 2019 : 108 élèves répartis comme suit : 34 élèves en maternelle et 74 en élémentaire.

Répartition des élèves par classe Répartition par niveau

PS/MS	21	PS	13
GS/CP	21	MS	8
CP/CE1	21	GS	13
CE2/CM1	24	CP	14
CM1/CM2	21	CE1	15
		CE2	18
		CM1	14
		CM2	13

Prévisions année scolaire 2020 / 2021

A ce jour : **102** élèves : **31** élèves en maternelle et **71** en élémentaire.

Ce nombre est en-dessous du seuil attendu pour l'ouverture d'une 5ème classe.

Cette année scolaire 2019/2020, nous sommes considérés comme une école à 4 classes, la 5ème classe 2019/2020 est juste un poste renfort à durée déterminée pour cette année. Pour qu'une école 4 classes passe à 5 classes, le seuil à atteindre est environ de 108 élèves.

Nous espérons que de nouveaux projets de construction pour l'année 2020 aboutissent ce qui limiterait cette nouvelle baisse.

Nous vous rappelons que le nombre total d'élèves sur Morre étant souvent proche du seuil ouverture/fermeture, une fermeture se joue à un élève près.

Si ce n'est pas déjà fait, vous devez inscrire en mairie tout enfant né en 2017 (tous les enfants ont à présent obligation d'instruction dès le mois de septembre de l'année de leurs 3 ans), pour vérifier s'il est bien recensé pour les futures inscriptions de 2020/2021.

Un dossier (remis par la mairie) est à remplir qui devra être accompagné des documents ci-dessous :

- Un justificatif de domicile,
- Deux photos d'identité,
- Les photocopies du carnet de santé : page des vaccinations (diphtérie, tétanos et poliomyélite), ou certificat médical stipulant cette primo-vaccination,
- La photocopie du livret de famille (enfant et parents) ou une copie d'extrait d'acte de naissance,
- Le certificat de radiation si l'enfant a déjà été inscrit dans une autre école.

Si en cours d'année, vous apprenez qu'une famille s'installe à Morre (locatif ou propriété), n'hésitez pas à leur transmettre ce besoin de signalement en mairie.

Budget

Le budget global de l'école adopté par le conseil municipal du mois de janvier 2019 s'élève à **15 260,12 €**.

Ce budget se répartit en quatre postes :

- Crédit de fonctionnement école :
47,75 € x 113 élèves = **5 395,75 €** + report de **1 077,83 €**
- Crédits pédagogiques :
17,58 € x 113 élèves = **1 986,54 €**
- Crédits de fonctionnement Mairie (ordiclass, téléphone, internet, photocopieur, timbres :
= 4 500 €
- Crédits transports piscine :
= 2 300 €.

Les crédits pédagogiques correspondent à un montant par élève, ils sont soumis à une présentation par les enseignants d'un projet pédagogique qui doit être présenté 2 mois en amont pour le déblocage du crédit demandé.

Les crédits transports piscine s'appliquent automatiquement lorsque l'activité est organisée.

La salle de classe située au rez-de-chaussée a été aménagée :

- une partie pour un coin repas pour les enseignements
- l'autre partie est utilisée pour des rendez-vous médicaux ou pour des décroissements de cours.

Cette salle est occupée par le périscolaire lors de la garderie du soir ainsi que pour le centre de loisirs du mercredi.

Différents travaux d'entretien ont été effectués par nos employés.

Nous sommes toujours à l'écoute des besoins des enseignants. Nous essayons de résoudre leurs demandes dans la mesure du possible au plus vite.

Marie-Christine MARTINET

Périscolaire

Cantine

Sur 108 enfants scolarisés, 60 % de l'effectif utilise la cantine, ce chiffre reste constant malgré la baisse d'effectif.

Une convention est signée avec la Maison Familiale Rurale de MORRE. Les repas sont préparés et livrés en liaison chaude. Des repas sans porc sont proposés, il suffit de le mentionner à l'inscription.

Le prix de 4.86 € a été voté pour l'année scolaire 2019/2020) par le conseil municipal à l'unanimité(09/19).

Il comprend le prix du repas et le prix de la garderie du temps méridien. Le prix du repas fourni par la M.F.R est de 4.10 €.

La part communale n'a subi aucune augmentation cette année. Le coût de la garderie est maintenu à 0.76 € pour 2 heures de garde durant le temps méridien.

A la rentrée de septembre 2019, le prix du repas reste identique car la MFR n'augmente pas son tarif et le conseil municipal a voté à l'unanimité pour l'année scolaire 2019/2020 de ne pas augmenter le prix du repas.

Le tarif reste inchangé à 4,86 € : 4,10 € MFR et 0,76 le coût communal du service méridien pour 2 heures d'accueil.

Garderie

Suite à une demande des parents nous avons ouvert la garderie du matin à 7h15 au lieu de 7h20 afin que les parents puissent utiliser les transports en commun et nous avons étendu le temps de la garderie du soir à 18h30.

Fonctionnement

La garderie fonctionne sur 4 jours :

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 7h 15 à 8h 20 et de 16h 30 à 18h 30

Le tarif est : ½ heure de garde : 1.12 €
1 heure : 2.24 €

Un goûter est offert par la commune aux enfants restant à la garderie à 16 h30.

Malgré une baisse d'effectif à l'école, le nombre d'utilisateurs ne varie guère. Quinze enfants fréquentent la garderie du matin et une trentaine en moyenne est accueillie chaque soir.

Mmes Marie-Christine ADRIAN et Marie-Paule LIEGEON accueillent les enfants chaque matin en alternance toutes les 4 semaines.

Le soir, la garderie est assurée par Mme Marie-Christine ADRIAN de 16h 30 à 18h 30 et Mme Marie-Paule LIEGEON vient en renfort de 16h 30 à 17h 30.

Diverses activités ludiques, manuelles sont proposées chaque jour aux enfants.

Inscriptions au périscolaire

Les inscriptions se font depuis le site internet:
<http://morre-village.fr/>

Une inscription par enfant doit être faite.

Deux modes d'inscription sont proposés aux familles:

- . Inscriptions à l'année en précisant les jours de la semaine
- . selon les besoins des parents pour une période d'une semaine minimum.

Les inscriptions doivent être réalisées au plus tard le jeudi à 9 h00 de la semaine qui précède.

Il existe toujours des débordements dans les inscriptions, le non respect du délai du jeudi matin.

Nous vous rappelons que passé ce délai vos enfants ne sont pas acceptés aux services (garderie, cantine). Une règle a été mise en place pour toutes les familles et celle-ci est respectée par la majorité.

Paielements

Les factures pour la cantine et la garderie sont envoyées aux familles à terme échu une fois par mois, si le montant atteint 15 €.

Les familles qui le souhaitent peuvent régler leurs factures soit par :

- ⇒ Virement
- ⇒ Prélèvement automatique

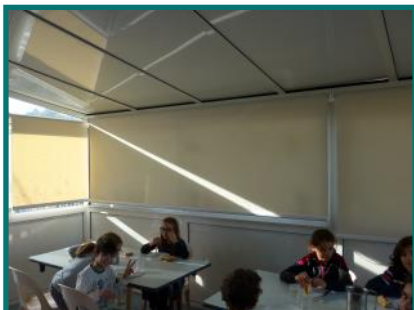
N'hésitez-pas, adressez-vous à la secrétaire de mairie.

Marie-Christine MARTINET

Bâtiments communaux

En dehors des travaux d'entretien courant des bâtiments communaux (peinture, éclairage, plomberie), l'essentiel des travaux a eu lieu à l'école.

Pour se protéger du soleil et éviter de trop forte chaleur dans la cantine des stores ont été posés par l'entreprise EME de Morre. Le coût des travaux s'élève à 1536 € TTC.



Pour éviter les problèmes de clés lors de perte ou de vol, un digicode rétro éclairé aux normes P.M.R a été placé au niveau de la porte d'entrée de l'école sous l'escalier de secours. Le travail a été effectué par l'entreprise EME pour un montant de 237,84 € TTC.



Des films de protection solaire ont été placés sur les fenêtres orientées à l'est. La pose a été réalisée par les employés communaux.

Un réaménagement des classes sera effectué pour une meilleure utilisation de l'outil informatique (position des ordinateurs et des vidéoprojecteurs). La proposition de réaménagement a été confiée à l'entreprise d'électricité CHABERT de Vaire-Arcier.

- ♦ A noter également l'apparition d'un nouveau bâtiment en face de l'école : le complexe Mairie et salle Jean-Charles Clerc

Gilles BOUDAY

Eclairage public

Le réseau d'éclairage public a été repris en 2019 par le Grand Besançon.

Pour signaler une lampe défaillante, vous devez appeler le secrétariat de mairie qui transmettra l'information au service compétent mais c'est le Grand Besançon qui gèrera l'intervention.

Marie-Christine MARTINET

Urbanisme

Les projets de constructions et les divers aménagements pour l'année 2019 se répartissent de la façon suivante :

- ♦ 4 PC dont 1 de 45 appartements et 1 de 4 appartements
- ♦ 28 demandes préalables
- ♦ 1 permis de démolir
- ♦ 29 certificats d'urbanisme

Voirie

L'arrêt de bus rue du commerce vient d'être modifié.



Vers le 12 route de Lausanne Le Grand Besançon Métropole a réaménagé le bord de chaussée et défriché les talus vers la voie ferrée.

Diverses chaussées ont été rebouchées partiellement par Grand Besançon Métropole et un tapis superficiel sera mis au printemps.



Yves FILET

Relais petite enfance du plateau

Le Relais Petite Enfance du Plateau vous propose des animations gratuites dans votre village.

Ces temps d'animation sont ouverts aux enfants (0 à 6 ans) accompagnés d'un adulte : parent, assistant maternel, garde à domicile...

Des coins ludiques sont installés pour permettre à l'enfant d'investir différents jeux selon son envie.

L'enfant peut également participer s'il le souhaite à des activités sensorielles, créatrices, motrices...

C'est un lieu où l'enfant peut jouer, regarder, découvrir avec l'adulte qui l'accompagne.

C'est aussi un espace de rencontres avec d'autres enfants, d'autres adultes.



Ces temps collectifs se veulent être des moments conviviaux pour les enfants et les adultes.

Je serai présente dans votre village le 4^{ème} vendredi du mois (sauf vacances scolaires) de 9h30 à 11h30 dans la salle Jean-Charles Clerc.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter les animatrices du relais

au 03 81 55 80 66

par mail : relais.plateau@famillesrurales.org

A bientôt

Myriam, animatrice Relais Petite Enfance

Structure Multi-Accueil du Plateau



ASSOCIATION
DE SAÔNE

Rue des Loupiots 25 660
SAÔNE

La crèche compte 24 berceaux et a accueilli 7 enfants issus de la commune de Morre en 2019.

Différents types d'accueil sont proposés :

- Régulier (contrat de septembre à septembre),
- Occasionnel
- Urgence.

Les familles intéressées sont invitées à nous contacter

Amplitude d'ouverture : 7h15-18h30

Contacts téléphonique : 09.61.27.56.84

Mail : crecheduplateau@orange.fr

Site internet : <https://www.famillesrurales.org/saone/>



Mesdames BIDEAUX (directrice) et CLAUZEL (adjointe)

Nous pouvons répondre à vos questions aux horaires de permanence suivants :

les lundis et vendredis de 11h30 à 13h

les mardis de 17h30 à 18h30

les jeudis de 13h30 à 18h30.



Différents espaces composent le Multi-Accueil.



Delphine CLAUZEL, directrice adjointe

Durant cette année 2019,

Avec les enfants de 10 ans ou plus

Nous avons séjourné à Aillons le Jeune en Savoie en période hivernale. Nous avons dévalé les pistes de la station Aillons Margériaz avec également la découverte du chien de traîneau.

Puis en été nous avons été accueillis à Saint François de Sales, en Savoie également. Nous avons pratiqué du VTT, du canyoning, de la baignade en lac, de la via ferrata, de l'astronomie et une visite culturelle d'Annecy.

Avec les enfants âgés entre 8 et 10 ans

Nous avons campé à Pesmes. Canoë, escalade, tir à l'arc, baignade, spectacle d'arts nous ont bien occupés durant cette belle semaine.

Dans le cadre du club ados

Réservé aux enfants collégiens et lycéens nos sorties ont été diverses : Match de handball à Besançon, Europapark, laser game, karting en extérieur ... Ainsi que nos nombreuses soirées : crêpes, gaufres, raclette, casino, jeux vidéo, jeux de société ...

Le centre de loisirs

Ouvert à tous, nous a permis de :

- rencontrer les animaux du parc de l'Auxois
- marcher sur les traces des animaux dans le haut doubs
- visiter les maisons comtoises et les tourbières à Frasnès
- se détendre au bord du lac à Osselle et à l'aquaparc Isis à Dole
- découvrir le parc d'attraction Waligator et celui des Campaines



Album souvenirs 2019, que de bons moments !!!

Dans la continuité de notre très belle année 2019, je suis très heureux de vous proposer le programme 2020 :

Ouverture de l'accueil de loisirs à partir de 3 ans

les mercredis en temps scolaire de 7h30 à 18h00.
possibilité de s'inscrire ponctuellement.

Ouverture du centre de loisirs à partir de 3 ans

du 24 au 28 février 2020

du 20 au 24 avril 2020

du 6 au 24 juillet 2020

du 24 au 28 août 2020

et la première semaine des vacances de Toussaint

Ouverture du club ados

en période scolaire pour les enfants collégiens et lycéens
un vendredi soir tous les 15 jours

Séjour ski alpin

pour les enfants à partir de 10 ans

du 2 au 6 mars 2020

Séjour été

pour les enfants à partir de 10 ans.

du 6 au 11 juillet 2020

Séjour été

pour les enfants de 8 à 10 ans.

Mini camp du 20 au 24 juillet 2020

Nous proposerons également deux nouveautés



pour les enfants qui participent au club ados
un séjour en itinérance du 27 au 30 avril



pour les enfants de 5 à 7 ans.
un mini séjour de 2 jours et 1 nuit du 16 au 17 juillet



Loïc CHEVASSU



Accueil mairie



Mairie de Morre
16, Rue Saint-Fort
25660 MORRE



03 81 81 25 27



mairiedemorre@wanadoo.fr
periscolaire.mairiedemorre@orange.fr



<http://morre-village.fr>

Horaires d'ouverture secrétariat de mairie

Lundi	8 h 30 à 11 h 45 et 13 h 30 à 16 h 30
Mardi	8 h 30 à 11 h 45
Mercredi	8 h 30 à 11 h 45
Jeudi	8 h 30 à 11 h 45 et 17 h 30 à 19 h 00
Vendredi	8 h 30 à 11 h 45
Samedi	8 h 30 à 11 h 45

Rendez-vous avec la municipalité

Monsieur le maire reçoit
tous les matins sur rendez-vous

Une permanence est assurée
chaque samedi matin de 10h 00 à 12h00
par le Maire ou par l'un de ses adjoints

Personnel communal

Secrétariat de mairie

Secrétaires de mairie
Mmes PERRIN Isabelle et LEFRANC Lorenza

Ecole

ATSEM à temps plein
Mme VELY Adeline dans la classe de Mme BEY
ATSEM à mi-temps
Mme CAMPAGNE Sylvie dans la classe de Mme GIROD

Garderie matin et soir

Mmes ADRIAN Marie-Christine et LIEGEON Marie-Paule

Cantine

Mmes ADRIAN Marie-Christine, LIEGEON Marie-Paule,
MAIRE Anne-Lise, VELY Adeline

Ménage

Bâtiment scolaire

Mmes ADRIAN Marie-Christine, MAIRE Anne-Lise et VELY Adeline

Mairie, bibliothèque, salle socioculturelle et sportive

Mmes MAIRE Anne-Lise, CAMPAGNE Sylvie

Salle paroissiale :

Mmes ADRIAN Marie-Christine et LIEGEON Marie-Paule

Entretien des bâtiments communaux, entretien espaces verts, transports des repas, etc...

Mrs Christophe QUINNEZ et Benoit RIVIERE

Marie-Christine MARTINET

Etat civil

Ont vu le jour :

GAUVIN Klesia	: 04 janvier
SAINTOT Roméo	: 09 janvier
DEL VALLE COPET Anna	: 12 mars
CROSSE Elio	: 22 mars
WALTHER Sulivan	: 06 avril
SCHMIDKY Mathilde	: 12 avril
AUMAÎTRE Sem	: 17 avril
COURDEROT Hugo	: 03 mai
GUYOT Victoria	: 17 mai



BOUALLAGUI FRANCHINI Amna	: 11 juillet
SECONDA Lily	: 16 août
VERNEREY Louis	: 17 août
GRESEQUE Lowen	: 21 août
CROTET Noa	: 22 septembre
HORVAT Klervi	: 07 octobre
ROLAND Gwenaël	: 07 octobre
KHAOUA Sahel	: 17 octobre
BARBIER Lola	: 26 octobre
VARATINY CASAGRANDE Tessa	: 28 octobre
DA SILVA Sasha	: 19 novembre

Se sont mariés :

MALLOIRE Bruno et RUEILLE Marie Claude	: 29 juin
VINOT Éric et JALLIOT Marie	: 21 septembre
HADJADJ Ahmed et JOUAOU Nacera	: 23 novembre
BLONDEAU Luc et TRUCHE Sylvie	: 21 décembre

Nous ont quittés :

MAZALEYRAT Jeanne	02 mars	89 ans
MOISY Henriette née DELAME	06 mars	85 ans
ADRIAN Jean-Pierre	14 mai	66 ans
ROBERT Eve Marie née ROSA	13 juillet	83 ans
PERNIN Dolly née GIÉ	31 juillet	87 ans
LARUE Raymond	10 septembre	91 ans
ROUSSET Denis	14 octobre	83 ans
LARUE Germaine née GILLIOTTE	21 octobre	89 ans



Bibliothèque

Bibliothèque communale

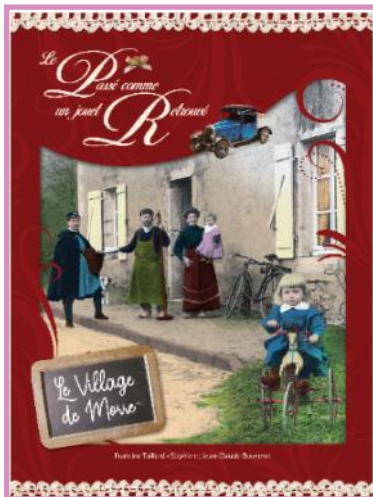
La bibliothèque communale est ouverte le mercredi de 16h30 à 18h30 et les 2^{ème} et 4^{ème} samedis (jour de marché) de 10h à 11h30.

Une cotisation annuelle de 5 euros est demandée par famille. 300 ouvrages sont renouvelés 2 fois par an à la médiathèque départementale du Doubs, une subvention communale de 500 euros nous permet d'acquérir les dernières parutions littéraires.

Nous recevons régulièrement des dons de livres qui enrichissent nos rayons. Soyez remerciés à travers ces lignes. Un grand choix de livres vous est proposé, n'hésitez pas à venir vous inscrire.

Catherine, Clotilde, Elisabeth, Evelyne, Francine, Marie-Christine et Maryse, toutes bénévoles, vous souhaitent une belle année de lecture.

Morre Tome 2 : du nouveau !



Après de nombreuses recherches et sollicitations, le projet du livre de Morre Tome 2 est bien engagé.

A travers cet opus, nous survolerons les 19^{ème} et 20^{ème} siècles et découvrirons l'évolution du village, sa vie quotidienne, ses actualités d'époque, les guerres et de nombreuses anecdotes.

Vous pouvez consulter, en avant-première, sa présentation sur Youtube «Morre livre ».

« Le passé comme un jouet retrouvé » Tome 2 sortira au printemps 2020. Vous pouvez encore le réserver en contactant Mme TAILLARD au 07.81.49.21.31.

Sécurité au quotidien

La sécurité de chacun fait partie du bien-être quotidien. Au-delà de l'essentiel, qui est le comportement de chacun, la commune agit autant que possible sur les points à sa portée.

Deux axes importants sont la sécurité routière et celle des personnes et des biens.

Pour le premier, c'est à chacun d'être prudent, on parle toujours du comportement au volant et au guidon, mais les piétons, en particulier en cette saison où les nuits rallongent, doivent être responsables aussi : attention bien sûr en traversant, mais surtout toujours marcher du côté gauche de la route, afin de voir les véhicules qui arrivent, pour au besoin les éviter.



Pour le deuxième, toujours penser à une règle de base : Fermer ses portes ! Eh oui, nombre de gens laissent ouverte quand ils ne s'absentent que 10 minutes, soit le double du temps nécessaire pour un cambriolage... D'autres précautions sont utiles, mais celle-ci, élémentaire, est la première occasion qui permet aux voleurs de choisir leur victime.



Soyons vigilants même en période de Noël

La commune, elle, a innové pour la sécurité des morriers : un système de vidéoprotection est désormais en service.

Rappelons qu'il ne s'agit pas de « surveiller » les habitants, mais de garder une trace de ce qui se passe sur la voie publique (les espaces privés sont toujours floutés, on ne voit jamais un jardin ni la porte d'une maison, par exemple).

En cas de problème (vol, dégradation, accident), la gendarmerie peut consulter les enregistrements afin d'enquêter sur plusieurs jours d'images archivées. Le système intègre une lecture des plaques d'immatriculation et permet de rechercher, même sur un numéro incomplet, les entrées et sorties d'un véhicule suspect.

Les applications sont multiples : cambriolages, dégradations, agressions, infractions routières pouvant entraîner un accident : entrée à contresens devant « la boule » (oui, ça arrive !), et virage à gauche au bout de la rue Vallet (très fréquent !).

Le premier objectif étant bien sûr la prévention, ce dispositif est signalé aux entrées et sorties de la commune, et nous espérons avoir à l'utiliser le moins possible !

Philippe LUSSAGNET

C.C.A.S

Centre communal action sociale

Le repas des anciens

Le repas annuel offert par le CCAS aux personnes résidant à Morre âgées de 70 ans et plus s'est déroulé le 2 février 2019 à la salle socioculturelle.

Comme chaque année les jeunes étudiants de la M.F.R de Morre ont animé cette rencontre inter génération. L'animation et le service très bien réussis font partie de leurs études. Les 95 repas ont été confectionnés par le cuisinier de la M.F.R.

Si votre conjoint(e) n'a pas l'âge, il ou elle peut vous accompagner en réglant le repas au prix de 25.00 €.

Si vous avez 80 ans et plus et que vous ne pouvez pas assister au repas, un colis vous sera alloué en retournant le coupon réponse de l'invitation au secrétariat de la mairie.

Le colis

21 colis ont été offerts à ceux qui n'ont pu se joindre à nous. Les colis ont été préparés par l'entreprise FEUVRIER de Mamirole pour un coût global de 642 ,38 €.

Vous n'avez pas reçu d'invitation pour le repas ou le colis

- Vous résidez à Morre,
- Vous avez 70 ans et plus,
- Vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale de Morre,

Contactez le secrétariat de mairie.

Les actions sociales

Le centre communal d'action sociale vient principalement en aide aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale.

Pour cette année 2019, **274,30 € d'aides** ont été attribuées à des familles en difficulté passagère résidant à Morre. Nous avons financé partiellement des factures de cantine et frais de scolarité et d'énergie.

Nous avons orienté et accompagné plusieurs familles vers des services sociaux et médicaux.

Les subventions

Chaque année le bureau octroie trois subventions pour un montant global de 600 € à des différentes associations.

Pour 2019 le choix s'est porté sur:

- AFSEP (sclérose en plaque) : 200 €
- La Croix Rouge : 200 €
- Le Liseron (aides aux personnes atteintes du cancer et leurs familles) : 200 €

Notre fonctionnement

Si vous avez des difficultés passagères, nous vous écoutons et sommes attentifs à vos demandes.

Tous les renseignements nécessaires c'est-à-dire revenus et charges du foyer vous sont demandés et nous tenons compte de votre situation familiale en cours.

Nous sommes tenus à la confidentialité. Nous vous apportons notre soutien et notre aide.

Selon les difficultés rencontrées dans les foyers, nous sommes amenés à les orienter et / ou à les accompagner vers les services concernés.

Nous travaillons en collaboration avec le bureau d'assistante sociale de Saône et La Croix Rouge.

N'hésitez pas à nous contacter, si autour de vous des familles sont en difficulté.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année 2020 !

Marie-Christine MARTINET



Repas des anciens du 2 février 2019



Communications

Site internet

<https://morre-village.fr/>



Cette année, le nombre de visites a presque doublé (24 459 en 2019 / 16 514 en 2018).

On peut penser que cela vient de la qualité du site. On peut aussi l'expliquer par une forte

augmentation des visites depuis le moteur de recherche Google ce qui est souvent le cas, car généralement plus le site dure dans le temps plus les positions dans les résultats de recherches Google s'améliorent. Également une forte hausse des visites provient de l'appli Facebook sur mobile.

Si l'on excepte l'épopée de la fermeture / ouverture / coté droit / coté gauche / route de Montfaucon / chemin du Pautey / fermeture totale de la côte de Morre de cet été durant laquelle les visites culminaient à 3000 vues, la moyenne mensuelle se situe à environ 2000 vues.

N'hésitez pas à faire une visite sur le site et à nous signaler les liens qui peuvent être altérés par des changements d'adresse de sites ou par des mises à jour

Page Facebook

<https://www.facebook.com/MorreDoubs/>

Nous retrouvons quasiment les mêmes infos que le site. Nous vous proposons en plus des idées de sorties, de concerts, de manifestations dans le secteur.

- ♦ 216 abonnés
- ♦ de 80 à 250 vues par publication avec une moyenne de 120 vues



Affichage

Après la communication numérique, Il reste toujours l'affichage traditionnel sur les panneaux dispersés sur la commune.

Panneaux à vocation officielle d'information communale

1 panneau	affichage des permis de construire, infos préfectorales et nationales, etc. sera déplacé vers la nouvelle mairie.
1 panneau	carrefour rue de l'Echangeur / route Chapelle des Buis
1 panneau	carrefour route de Maiche / rue des Planches
1 panneau	grande rue à La Vèze
1 panneau	rue de St Fort / rue du Stade
1 panneau	rue de Gravelle / rue des Bouvreuils
1 panneau	à la Couvre

Panneaux libres à l'affichage

1 panneau	carrefour route de Maiche / rue des Planches
1 panneau	rue de Gravelle / rue des Bouvreuils
1 panneau	rue de St Fort vers l'abris bus de l'école
1 panneau	place du monument aux morts au village
1 panneau	grande rue à La Vèze
1 panneau	carrefour rue de l'Echangeur / route Chapelle des Buis

Nous remercions nos commerçants qui se prêtent volontiers à l'affichage communal par la pose de flyers sur leurs vitrines. Nos commerces sont le cœur du village et ils participent grandement à l'échange d'information entre les morriers et morrières.

Les panneaux jaunes accrochés aux barrières (à ne pas confondre avec les gilets jaunes) sont encore utilisés pour l'affichage de manifestations.

La com' trimestrielle

Composées de 1 à 2 pages doubles, trois Com' paraissent annuellement. La première fin mars, la deuxième juste avant les vacances d'été et la dernière à l'automne vous relatent les principaux événements du trimestre écoulé dans la commune. Les textes, les corrections, la mise en page et la distribution sont réalisés par l'équipe communale, seule l'impression est réalisée à l'externe.

Vous pouvez aussi retrouver les Com' sur le site communal.

Le bulletin municipal annuel

Plus étoffé, le bulletin municipal comprend une cinquantaine de pages scindées en deux parties.

La première s'intéresse à la commune et l'intercommunalité. Le mot du Maire, le budget, l'état civil et le fonctionnement communal y sont présents.

La deuxième partie est consacrée aux associations locales, moteur de la vie communale. Chacune nous envoie son texte et comme pour la Com' trimestrielle, c'est l'équipe rédactionnelle qui modestement réalise ce bulletin que nous espérons attrayant.

On le retrouve aussi sur le site.

Une page se tourne

De la réalisation du bulletin annuel de 2001 à 2019, de la création de la Com' n°1 jusqu'à la Com' n°35 et de la création et de la gestion du site internet communal, j'ai eu grand plaisir de participer à l'élaboration de la communication communale.

Mon mandat s'achève aux prochaines élections et je remercie les personnes qui pendant toutes ces années ont contribué à la communication communale.

Marie-Christine MARTINET

Nos commerçants, artisans, entrepreneurs à Morre

Morre offre de nombreux commerces :

6 auberges, magasin de chaussures, station essence Mobiloil, droguerie, boucherie, beurre-fromages, épiceries-merceries, grains, glace, vétérinaire...

Oups, pardon, c'était au siècle dernier !

Reprenons : Aujourd'hui, on arrive tout d'abord

- à la **pharmacie Avis**, où l'on peut trouver aussi tous les produits de parapharmacie, hygiène etc,
- puis le **salon de coiffure**, l'Hair de Maud, pour hommes et femmes, qui propose aussi de teintures végétales,
- puis, juste en face, **la Vallée des Fées**, où Sylvie nous prodigue divers soins, y compris des massages esthétiques, et vend même quelques bijoux.
- A peine plus loin, bien sûr, toujours la **boulangerie-pâtisserie-épicerie** (et même traiteur) de Ludo et Fabienne.
- Juste en face, **l'Assemblage** ferme, mais sa succession doit être assurée, on attend des précisions mais il semble qu'on pourra encore y boire, manger, et écouter de la musique...
- Plus haut, **La Grange des Créations** expose (et vend !) les œuvres les plus diverses.

En dehors de ces commerces ayant « pignon (vitrine) sur rue », d'autres services sont disponibles dans notre village, vous pouvez trouver leurs coordonnées sur le site « Morre Village »

- **EMG 25** maçonnerie et gros œuvre,
- **3D Peinture**, Couvreur Alexandre,
- **Alain EME**, menuiserie,
- **Roussel précision**,
- **TiBo**, graphiste,
- **GJ BATT métreurs** (géomètre, économiste de la construction),
- **1000 feuilles TSA** (arboriste - grimpeur diplômé d'état - cordiste),
- **Ostéo Morre**,
- **Nina Courtois** Graphiste,
- **Cabinet de sophrologie**.

Et n'oublions pas que nous avons

- Les **Taxis Associés**
- et même les avions de **Domergue Aviation**,
- une **école de pilotage**
- et un **club de parachutisme**, car, comme son nom ne l'indique pas, l'aérodrome de « Besançon La Vèze » se trouve sur la commune de Morre !

Mais ce n'est pas tout,

- **les 2ème et 4ème samedis de chaque mois, le marché** permet d'acheter sur place des fruits, légumes, fromages, volailles, viandes, charcuteries, truites, huiles ;
- chaque vendredi soir **Jérôme** nous cuisine **ses pizzas bio**,
- et chaque jeudi **Bento Time** nous prépare des **mets japonais**.

Pas mal, pour un village de 1430 habitants !

Rappelons que tous ces commerces et artisans de proximité font le cœur du village, lui donnent une âme, créent du lien social, assurent de la vitalité à notre bourg et évitent qu'il ne devienne une cité dortoir.

Philippe LUSSAGNET

*Si d'autres artisans, commerçants,
dont leur siège social réside à Morre,
souhaitent retrouver leurs coordonnées
dans le site communal,*

Venez vous faire connaître à la mairie.

Rétrospectives 2019



03 janvier : les vœux du maire



02 février : repas des anciens



03 février :
La jeune fille et la mer



09 février : concours de
tarot



10 février : vide-greniers enfant

Rétrospectives 2019



5 mars : mobilisation des parents d'élèves



11 mars : deux classes de Morre sélectionnées pour la finale à Paris



16 mars : théâtre « sur un plateau »



25 mai : réunion « les oubliés de la canicule »

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019			
INSCRITS:	894	VOTANTS:	549 % 61,61
BLANCS:	8	NULS:	10 EXPRIMÉS: 531

26 mai : résultats élection Européennes à Morre



29 juin : fête du village





**26 juin : conseil municipal
dans la mairie encore en construction**



**8 septembre : concours de pétanque
annulé pour la 2^{-ème} fois de l'année**



De mai à juillet

**La côte de
Morre**

**du désagrément
à l'irritation !!!**



**11 novembre : cérémonie aux morts
les enfants ont chanté la Marseillaise**



13 décembre :

**Inauguration du
complexe mairie,
salle Jean-Charles
Clerc, locaux tech-
niques**



**13 au 15 décembre :
portes ouvertes
au complexe de la mairie**

Rétrospectives

Spécial nouveau complexe mairie



30 avril 2018 : Tout commence par la pose du panneau du permis de construire



6 juillet 2018 : démontage par les bénévoles du matériel du C.A.S.C dans la salle J-C Clerc



05 novembre 2018 : la pelleteuse s'attaque à la « salle des Jeunes »



Quelques coups de pelle plus tard, la place est nette pour commencer une nouvelle aventure



08 novembre 2018 : premiers terrassements



Printemps et été 2019 : les entreprises s'affairent pour terminer le chantier avant l'hiver



13 décembre 2019 : C'est l'inauguration !



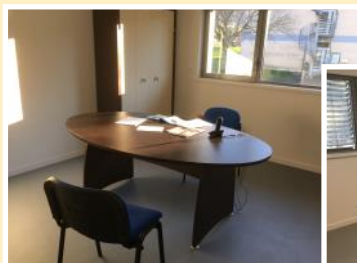
L'accueil du public



Le bureau du maire



La salle du conseil et des mariages



Le bureau des adjoints



La salle de réunion



La salle J-C Clerc

Le bureau

Le Club d'Animations Culturelles et Sportives (C.A.S.C) est composé de **12 sections avec plus de 200 adhérents et adhérentes**. Chaque section est autonome.

Diverses activités sportives ou culturelles vous sont proposées dans notre village par les différentes sections : Animations, Country, Danse, Danse enfants, Karaté, Lu-dothèque, Peinture sur porcelaine, Sports au féminin, Tennis, Tennis de table, Théâtre, Verger Communal.

Vous trouverez dans les pages suivantes les activités de chaque section et nous espérons vous inciter à partager ces moments d'agréables si l'on en croit ces témoignages.

Lors de l'assemblée générale du 24 septembre, la section « Danse » nous a informé de la « mise en sommeil » de son activité cette année ceci pour permettre de proposer des alternatives pour la rentrée 2020/2021. Quant à la section Tennis, elle s'interroge sur son avenir vu le peu d'enthousiasme de ces pratiquants.

Nous remercions de l'implication et de la disponibilité des responsables, des bénévoles des sections et du conseil d'administration.

Le bureau :

Président : Denys JOURNOT

Trésorière : Nadine SAUVONNET

Secrétaire : Marie-Christine MARTINET

Le conseil d'administration :

BLACHE René, BOILLON Clotilde, CARLOT Alexandre, JEAN Céline, JOURNOT Denys, KADRI Edith, LEPLAT Pierre, LECOQ Laura, MARTINET Laurent, MARTINET Marie-Christine, PIERRE Agnès, PONT Hervé, RELANGE Alain, RELANGE Marie-Laurence, SAUVONNET Nadine, SEGURA Jérôme, STAUFFERT Elisabeth.

La secrétaire, Marie-Christine MARTINET

La section Animations

La section animations du CASC a pour objectifs de créer tout au long de l'année des événements pour les habitants du village, enfants et adultes.

Diverses animations vous ont été ainsi proposées en 2019 : concours de tarot, vide grenier puériculture, soirée théâtre, spectacle de Noël pour les enfants, etc.

En juin, et pour la seconde année consécutive, un temps

superbe a permis la réussite de la fête du village installée une nouvelle fois au centre du bourg.

En fin d'après-midi des jeux étaient proposés aux enfants, puis en soirée une scène montée au centre du village a accueilli les concerts de deux groupes musicaux : " Pat d'F " suivi de " Rock in peace". La pause entre les deux concerts a permis une démonstration remarquée des jeunes filles de la section « danse enfants » du CASC de Morre. Le tout avec une mise en lumière et en son assuré par "Sono Cyril".

Pour accompagner la musique et la danse, l'équipe de l'animation, avec le renfort de la boulangerie Paillot, a proposé à chacun de se restaurer et de se désaltérer sur place.

Au final un moment convivial et festif qui a permis aux Morriers de se retrouver pour partager un verre, discuter, écouter de la bonne musique...et esquisser quelques pas de danse!

Bien sûr, la météo parfois (2 annulations pour le concours de pétanque) ou le manque de bénévoles (non organisation du vide grenier) ne nous ont pas toujours permis d'organiser toutes les manifestations que nous avons envisagées. Mais nous restons motivés pour 2020 avec beaucoup de projets déjà programmés ou encore en réflexion :

- Tarot (8 février)
- Vide grenier enfants (16 février)
- Concert Michel BUZON (14 mars)
- Concours de pétanque (17 mai)
- Fête du village (27 juin)
- Vide grenier (20 septembre)
- Sortie "découverte des champignons" (septembre)
- Concert soul (Octobre)
- Journée talents cachés "mon voisin insolite" (novembre)
- Fête de Noël pour les enfants (décembre)
- Et en réflexion: sortie découverte de Morre et Pique-nique, journée sportive, etc.

Pour mener à bien tous ces projets nous avons besoin d'aide et d'idées. Alors, comme l'ont fait cette année Françoise, Aurore, Denis et Nicolas, rejoignez nous pour contribuer tout au long de l'année à nous apporter une aide ponctuelle ou encore à nous proposer des nouvelles idées.

Pour la section animations
Pierre LEPLAT (pajleplat@yahoo.fr)

La section KARATE

Karaté Club de Morre

NOTRE CLUB KARATE GRANDIT MAIS A TOUJOURS BESOIN DE VOUS DANS LE VILLAGE DE MORRE !

Le karaté est une méthode d'enseignement rigoureuse et complète, permettant à tout pratiquant quelque soit son âge de s'améliorer physiquement et mentalement, dans le domaine du sport et de l'art martial, mais aussi dans la vie de tous les jours, si l'on pratique de manière assidue, sincère et véritable.



Plus on pratique, plus on acquiert une confiance en soi indispensable pour agir et se défendre sans armes et évoluer dans la vie. Le karaté s'adresse aux enfants qui pratiqueront de manière sérieuse et martiale, et aux adultes dans le respect de chacun, quel que soit son âge, mais de manière conviviale.

Venez tester nos activités au cours de nos séances d'essais gratuites tout au long de l'année ou venez vous renseigner sur internet : www.karate-morre.fr ou Facebook.

Et... Contrairement aux idées reçues, le karaté n'est pas violent pour soi ou pour les autres ! Il s'agit de pratiquer pour devenir meilleur dans la vie et dans l'activité physique !

AU PLAISIR DE VOUS VOIR REJOINDRE NOTRE GROUPE !



Christophe CARLOT

La section Peinture sur porcelaine

Toutes les places sont occupées. On espère avoir bientôt un local plus spacieux et pouvoir accepter de nouvelles inscriptions.



Nous pouvez nous rendre visite le mercredi de 14 h à 16 h. La cotisation est de 30 euros pour l'année.



Les peintures et produits sont fournis ; il suffit d'avoir de bons pinceaux et des supports en porcelaine blanche.

Nous passons de bons moments dans une bonne ambiance.

Merci et à bientôt

Pierrette CHABOD

La section Ludothèque

LUDOTHEQUE LA TOUPIE

La ludothèque La Toupie vous accueille deux fois par mois, généralement les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 15h à 18h dans le préau de l'école.



Vous y découvrirez plusieurs espaces de jeu et notamment un espace thématique avec des déguisements, des tentes et autres accessoires pour faire « comme si » !



En 2019, les espaces installés ont permis aux enfants de faire comme s'ils étaient : « chez le vétérinaire, au moyen âge, au restaurant, à la campagne, sur le marché, chez les sorciers et en plein chantier !! »

En 2020, nous partirons sur la Banquise, Chez le Docteur, Au Cœur de la Jungle, Sur la Route, A la Crèche, Au Camping et A l'Abordage !

THEMATIQUES	DATES 2020
EN PLEIN CHANTIER	8 Janvier
SUR LA BANQUISE	5 et 19 Février
CHEZ LE DOCTEUR	4 et 18 Mars, 1 ^{er} Avril
AU CŒUR DE LA JUNGLE	15 Avril, 6 et 20 Mai
SUR LA ROUTE	3 et 17 Juin
JEUX EXTERIEURS	1 ^{er} Juillet
A LA CRÈCHE	2 et 16 Septembre, 7 Octobre
AU CAMPING	21 Octobre, 4 et 18 Novembre
A L'ABORDAGE	2 et 16 Décembre

Vous trouverez également un espace jeux d'éveil, des jeux de construction, des jeux de société et autres tapis de jeux divers et variés, des jeux pour tous les âges et tous les goûts



Un espace de location vous est également proposé pour prolonger le jeu à la maison.

La location est à 1€ / jeu / 15jours.

La ludothèque possède plus de 2500 jeux et jouets, dont 380 jeux d'assemblage et puzzles, 620 jeux symboliques dont 160 Playmobil, 900 jeux de société, etc...

La ludothèque est ouverte à tous
Famille et Assistant(e)s maternel(le)s.

Les deux premières séances de découvertes sont gratuites puis la cotisation «Ludothèque » (à l'année pour toute la famille) est de 20 €.

Vous pouvez aussi choisir de payer à la séance 3 € / famille.

La cotisation annuelle 2019/2020 au CASC de Morre est de 6 €/famille.

Retrouvez toutes les informations de la ludothèque sur notre site

www.famillesrurales.org/ludotheques_doubs

ou www.facebook.com/ludolatoupie/



Aurélien LEBORGNE

La section Country



Les cours de danse (country mais aussi celtique ou valse) ont lieu à la salle paroissiale :

- le mercredi pour les danseurs confirmés
- le jeudi pour les néophytes et les anciens qui en redemandent.

Pourquoi faire de la Country ?

Cette danse est transgénérationnelle

Les 23 danseurs de Country Route 57 (dont 10 sont du village) ont entre 18 et 80 ans. Toutes les générations sont mélangées mais aussi les classes sociales.

Elle est facile d'accès

Les chorégraphies sont accessibles rapidement, vous vous amusez dès le premier cours. Demandez à nos 4 nouvelles adhérentes !

Elle se danse en solitaire ou en groupe

Vous n'avez pas besoin de partenaire et pourtant vous ne serez pas seul(e) car nous dansons en groupe sur des lignes et de temps en temps en cercle deux par deux. Liberté et partage réunis.

Elle est généreuse

Quelques démonstrations bénévoles en maisons de retraite ou répondre oui à la demande de monsieur le maire pour animer la soirée de ses vœux en 2019 traduisent le plaisir de donner.

Ambiance et bien-être

Vous serez frappé(e) par la convivialité et le bon esprit caractérisant la danse Country. Vous pourriez bien y trouver de nouveaux ami(e)s. Des bals ont eu lieu à Morre et aussi dans un rayon de 20 km et nos fêtes du club se dérouleront en juin et en décembre. Non seulement vous ferez travailler votre corps mais aussi votre coordination et votre mémoire.

Au plaisir de vous rencontrer ou de vous accueillir.

Animatrice :

francegriffon@laposte.net

07 82 76 46 04

Nadine SAUVONNET



La section Danse pour enfants

La section danse enfants ne fait que s'agrandir, nous commençons cette année avec 24 enfants.



Un 2^{ème} groupe s'est créé à la rentrée 2019 encadré par Julie.

Nous prenons en charge les enfants scolarisés du CP à la 5^{ème}.

Nous participons et organisons plusieurs événements au cours de l'année.



Possibilité de faire une séance d'essai et de s'inscrire tout au long de l'année.

Renseignements au 06 89 90 02 78

Laura LECOQ

La section Théâtre

ATELIER THEATRE ADULTES AMATEURS

LUNDI 20H30 A 22H30 SALLE SOCIOCULTURELLE MORRE

Séances animées par des comédiens professionnels de la COMPAGNIE BACCHUS

Ces propositions sont ouvertes à tous les publics guidés par l'envie de les découvrir, sans distinction de parcours ou d'expérience

INSCRIPTIONS

Contact
Maria Vendola
06 76 28 53 04
03 63 35 70 78



Cie.bacchus@gmail.com - www.compagnie-bacchus.org

Maria VENDOLA

L'actualité de la compagnie Bacchus

Activité différente de section de Morre

PROUDHON MODELE COURBET Jean Proudhon En tournée en France et à l'étranger	CABARET ANDLER Hiver 2020 Salle socioculturelle à Morre
Exil pour 2 Violons (BARTOK / Révision)	MEMOIRES D'HADRIEN #3 d'après Marguerite YOURCENAR Théâtre VILLON VESOUL 10 et 11 mars 20H30 BESANCON Théâtre LEDOUX 31 mars 2020 à 20h
LEO et LUI Textes Léo Ferré TOULON 15 octobre 2019 PARIS ESSAION THEATRE tous les vendredis et samedis à 19h30 du 29 novembre 2019 au 25 janvier 2020 FERNEY VOLTAIRE 13 et 14 mars 2020	
EXIL pour 2 VIOLONS (BARTOK / Révision) CHATILLON SUR SEINE 27 septembre VESOUL 19 novembre PARIS ESSAION THEATRE tous les jeudis à 19h30 du 28 novembre 2019 au 23 janvier 2020 GUEUGNON 31 janvier 2020 ANTEUIL 1 février CHALON SUR SAONE 16 avril 2020	
Festival Avignon 2020 Un voyage au Festival AVIGNON 2020 est organisé les 3/4/5 juillet Le plus grand festival de théâtre du monde	

La section Verger communal participatif



Novembre 2019 : Voilà notre 4^{ème} année d'existence du verger communal !!!

Dans un état d'esprit de partage et de souhait de faire perdurer notre terroir fruitier franc comtois, nous avons transformé année après année un terrain pâturé voire un terrain d'anciennes vignes romaines ... en verger ouvert à tous les villageois et villageois.

Il nous faudra encore un peu de patience avant de récolter ! Peut-être en 2020 ?

Mais ce temps d'attente et de travail coopératif entre la plantation, la taille, l'entretien, la fauche ... , est nécessaire aussi bien à la formation de nos arbres qu'à la consolidation de notre groupe, toujours dans la joie et la bonne humeur qu'il pleuve, vente ou neige !

Nous serions très heureux de vivre une nouvelle année avec toutes les bonnes volontés, de 9 à 99 ans : alors si vous avez envie de mettre les mains dans la terre et de prendre soin de notre précieux terroir, rendez vous au verger !

Pour tous renseignements et inscriptions :

Hervé : joehe@wanadoo.fr ou Jérôme : jde.segura@gmail.com

Jérôme SEGURA



Fin mai 2019
Nettoyage et
entretien de la
pépinière
et
fauchage,
débranchage,
arrachage des
ronces



La section Sports au féminin

La section Sports au féminin vous accueille 3 jours par semaine (lundi, jeudi et samedi) pour des séances sportives variées telles que: cuisses-abdo-fessiers, cross & fit, pilates et gym douce.



Programme détaillé et tarifs disponibles sur notre site : www.sportsaufeminin.org

Comme chaque année, des sorties ponctuelles et des activités ont été organisées.

Notre section participe activement aux manifestations locales :

- ♦ Sapinette sur Nancray
- ♦ Xtrême Loue à Ornans
- ♦ Octobre Rose
- ♦ Marche de Noël sur Besançon
- ♦ Diagonale du Doubs



De plus, « les semaines de la forme » prévues habituellement pendant les vacances scolaires, en février et avril, permettent à nos adhérentes de découvrir de nouvelles pratiques sportives.



Nous avons également l'occasion de nous retrouver pour des moments conviviaux (sorties au restaurant, buffet de Noël,...)

Nous avons poursuivi nos « Soirées mères-filles » pour le plus grand plaisir des plus jeunes qui sont agréablement surprises des performances de leurs mamans !!



Prochaine soirée mères-filles réservées aux adhérentes le 26/02/20

NOUVEAUTE : Marche Nordique
les vendredis soirs (voir sur le site)

A RETENIR: pour celles qui veulent nous rejoindre ou découvrir : **première semaine de la forme ouverte aux non adhérentes du 24 au 28 février 2020**, règlement à la séance.

Inscription sur le site via Doodle

Présidente: Edith KADRI
Trésorière: Agnès PIERRE
Secrétaire: Fabienne VINCENT
Coach sportive: Amel ED DAHABI

La section Tennis de table

La section tennis de table du Club d'Animations Sportives et Culturelles (CASC) accueille les joueurs, débutants ou confirmés, les mercredis de 18h30 à 22h30 ainsi que les vendredis non réservés aux matchs, de 20h00 à 22h30.

Les compétiteurs aussi sont reçus aux mêmes horaires, par l'Association de Tennis de Table (ASTT) émanation de la section tennis de table du CASC, qui fonctionne sur Etalans et Morre (la saison sportive va de fin septembre à fin avril, hors vacances scolaires).

La saison 2018/2019 a permis à deux équipes d'évoluer en championnat départemental 2 et la troisième en départemental 4 suite à sa montée en fin de saison 2019.

L'arrivée de nombreux jeunes joueurs en loisir et en compétition va permettre de renforcer nos 3 équipes et de créer une nouvelle équipe en départementale 5 dès janvier 2020.

La section compte actuellement 25 adhérents dont 12 licenciés et l'ASTT sera forte de 20 compétiteurs.

Les entraînements du mercredi sont très suivis. Cinq tables sont indispensables, elles remplissent largement la salle socio-culturelle. La section est presque victime de son succès, mais ne s'en plaint pas et souhaiterait utiliser si possible les jours de matchs la nouvelle salle Jean-Charles Clerc de la mairie.

La section remercie la municipalité de Morre qui met à disposition des locaux pour permettre cette activité.

Venez pratiquer en loisir ou en compétition le tennis de table au sein même du village !

Les dirigeants de la Section Tennis de Table du CASC : Gilles Marquelet – Trésorier (Morre) et René Blache (0381831290) – Responsable (Morre)

et de l'ASTT : Paul Vuillaume – Trésorier (Etalans); et René Blache – Président (Morre)

René BLACHE



Union nationale des combattants

Section de MORRE - BESANCON

En 2019 l'association a vécu de profonds changements structurels.

D'abord le 9 mars,

à l'assemblée générale annuelle, déroulement habituel des activités, bienvenue, propos du président, présentation des activités, de la comptabilité, des informations diverses.



Ensuite notre président a annoncé, d'une manière encore plus pressante, sa volonté d'alléger sa tâche en démissionnant de sa fonction de président.

Cette année, il fut plus écouté et Patrick Freyermuth s'est avancé. Candidature acceptée unanimement. S'ensuivit constitution d'un nouveau conseil d'administration, dont M^r Jacquemot devient président d'honneur.



M. LOCATELI Joseph

M. FREYERMUTH Patrick

Autre temps fort le 14 septembre :

Convocation en assemblée générale extraordinaire des sections de MORRE et de BESANCON. La section de Besançon dissout son association et liquide tout au profit de notre section.

La section s'appelle maintenant :

« **SECTION DE MORRE - BESANCON** »

Effectifs :

Avec 5 départs (2 décès et 3 démissions) et 6 arrivées, nous avons 69 adhérents à ce jour.

Nos défunts :

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons perdu 2 de nos adhérents.

– Raymond LARUE , ancien vérificateur des comptes, le 10 septembre. Notons de suite le décès de son épouse dans le

mois qui a suivi, le 22 octobre.

Et le 14 octobre, Denis ROUSSET, membre du bureau et bénévole actif autour du méchoui.

Toutes nos condoléances fraternelles aux deux familles.

Colis de Noël :

En 2019, nous distribuons un petit Noël à nos plus anciens et nos veuves. C'est 35 adhérents soit 50% de notre effectif. Heureusement que notre méchoui est là avec son petit complément de trésorerie apporté.

Méchoui :

Comme d'habitude, le premier dimanche de juillet, à la salle socioculturelle.



Rappelons qu'il est ouvert à tous, il suffit de s'inscrire auprès du trésorier. C'est un moment convivial, qui permet des rencontres.

Commémorations :

là aussi, on se répète, pour le cas où certains n'auraient pas retenu ;

Le 8 mai à 11 H 30 à la stèle du trou au loup
Le 11 novembre à 11 h 30 au village.

Cette année au 11 novembre, des enfants ont participé par le dépôt de fleurs et la Marseillaise, sous la direction de Mme la directrice de l'école.

Félicitations et merci au nom de tous.

Remise de décoration

Le président Edouard Jacquemot, conformément aux dispositions gouvernementales de fin 2018, a remis La Croix du combattant à Alain LAFAY.



(Le petit fils d'Alain portait la médaille sur un coussin)

Marcel CHOPARD



319 licences - 18 équipes pour 12 catégories – Plus de 50 bénévoles

Président : Alexandre CONTOZ (03.81.81.19.89) – alexandre.contoz@orange.fr

Trésorier : Didier CHABOD (03.81.82.25.74) - didier.chabod54@gmail.com

Secrétaire : Jean-Claude QUEUCHE (03.81.83.14.90) - jean-claude.queuche@orange.fr

Correspondant Ligue/District : Dominique CONTOZ (03.81.81.22.68) - montfaucon.foot@wanadoo.fr

CATEGORIES AVEC LEURS RESPONSABLES POUR LA SAISON 2019-2020 :

Catégories	Années de naissance	Responsables	Téléphone
U 6 garçons et filles	2013/2014	Anthony HECQUET	06 87 12 64 68
U 9 garçons et filles	2011/2012		
U 11 garçons et filles	2009/2010		
U 13	2007/2008	Bruno DE MARCELLIS	06 50 37 75 53
Féminines U13	2007-2008	Cyrille DESSIRIER	06 75 07 69 24
U 15	2005/2006	Lionel SCHMIDT	06 31 16 73 87
Féminines U16	2004/2006	Pierre-Luc CASTILLE	06 75 30 33 33
U 18	2002/2004	Rémi AZOUGUAGH	06 03 87 71 31
Seniors	De 1985 à 2001	Florent FAVROT	06 31 39 37 06
Vétérans	Nés avant 1985	Bruno BULLE	06 07 65 27 02
Foot-Loisir Féminin	Nées avant 2004	Maïté FAVROT	06 78 26 60 74

COMPETITIONS SAISON 2019-2020 :

Ligue Régionale 2	Seniors 1	Départementale 1 de District	Seniors 2
Départementale 3 de District	Seniors 3	Championnat de District	U 18
Championnat de District	U 16 féminines	Championnat de District	U 15 1 et 2
Championnat de District	U 13 1, 2 et 3	Championnat de District	U13 féminines
Plateaux et championnat	U 6 à U 11 (école de foot du club)		



Cette année une animation Footloisir a été créée, les joueuses se retrouvent avec beaucoup de plaisir le lundi à partir de 20h à Gennes, pas question de compétition pour elles, seul le plaisir de se retrouver importe. Les vétérans jouent en général le vendredi soir à Gennes ou dans les clubs voisins mais ils ne participent pas à des compétitions officielles.

Une école de football labellisée depuis 2007 : l'école de foot du FCMMGV est labellisée depuis 2007 prouvant ainsi l'excellent travail que fournissent les éducateurs du club. En 2016, le club s'est inscrit dans le Programme Educatif Fédéral de la FFF afin de diversifier nos actions notamment sur la santé, l'engagement citoyen, l'environnement, le fairplay, les règles du jeu et l'arbitrage ainsi que la culture football.



Monts et Vallées, un groupement très dynamique pour nos équipes de jeunes : le Groupement de Jeunes Monts et Vallées est né en 2003. Il réunit les clubs du FC Premier Plateau et du FCMMGV. Les résultats obtenus sont très encourageants.

Le FCMMGV est un des rares clubs de niveau régional qui peuvent compter sur la présence de 7 arbitres (bientôt 8), dont une féminine de niveau régional (Emilie MOUGEOT), un arbitre assistant évoluant en Ligue 1 (Julien AUBE) et un autre en National 2 (Chakib NEGHLIZ).

Le 20 octobre 2018, les U7 du FCMMGV sont venus faire un entraînement sur le petit terrain de Morre aux superbes buts jaunes. On se souvient des années où Gilles BOUDAY, Daniel MASSON, Jean-Charles CLERC, Denis AYMANNIN, Emile COURLET, Fabio CELOTTO, Julien CAYUELA et bien d'autres animaient les écoles de foot du mercredi après-midi.

Un club et un site internet très vivants : <http://fcmmgv.footeo.com/>. A ce jour, ce sont plus de 2.300.000 visiteurs qui ont parcouru ce site, présent sur Facebook depuis l'automne 2016.



Jean-Claude QUEUCHE

Les marmots de la côte

L'association a été créée en septembre 2017.

Nous sommes un groupe de mamans d'E'lèves dynamiques !

Notre objectif : soutenir financièrement leS projets pédagogiques des enseignants de notre école ! Pour l'année scolaire 2019/2020, nous prendrons en charge le coût de 3 séances de course d'orientation de la PS au CM2 (projet Learn'O) ainsi que le transport de la sortie de fin d'année.

2019, les marmots de Morre ont égaleMent pu profiter de quelques temps forts :

- défilé de Carnaval et chasse aux œufs de PAques, suivis d'un goûter
- une matinée aviation proposée aux plus gRands de l'école
 - une carte avantages jeunes à Moindre coût
 - Une kermesse de fin d'année cOnviviale !
 - Un p'tit dej' offert à la renTrée et de jolis marquages au sol dans la cour !



Tout ceci grâce aux différentes ventes propoSées au fil des saisons : galettes des rois, bulbes et fleurs, biscuits de Noël Billiotte, subvention communale et dons...

Merci à vous, Morriers et parents D'élèves pour votre soutien !

C'est en grande partie grâce à vous qu'E l'association vit !



Nous accueillerons avec plaisir toutes L es personnes qui souhaiteront nous rejoindre.

Malheureusement à ce jour la pArité est loin d'être atteinte...bienvenue aux papas !



Nous remerCions la municipalité pour son appui !

Enfants et parents sont tOujours ravis de passer des moments ensemble.

Tout cela contribue à la dynamique de noTre village !

Et voici nos animations prévues pour IEs mois à venir :

- défilé de Carnaval
- après-midi jeux de société
- soirée contes
- fête de l'école

Composition de l'association « Les marmots de la côte » :

Mélanie SIRE (Présidente)
Carine BADOZ
Catherine DE SAINT-RAT
Chloé MARTIN

Carole MALDONADO (Secrétaire)
Emmanuelle BARDEY
Nathalie HORVAT
Anne-Laure STURMA

Francine VINCENT (Trésorière)
Célia BUSI
Aline LOBERGER

Le Club de l'Amitié

de préretraités jusqu'à 100 ans et +

Le Club est ouvert de septembre à juin, le jeudi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30, dans le local situé sous l'ancienne mairie, rue du commerce (*accès facile en rez-de-chaussée*).

Divers jeux sont à votre disposition : tarot, belotte, scrabble.... Une légère collation est servie vers 16 h 30, avec boissons (*Cidre – thé...*) et gâteaux.

Chaque année, au moment de notre Assemblée Générale, nous partageons un repas, et un autre en cours d'année.

Notre club fait partie du regroupement avec d'autres (*Saône, Montfaucon, Mamirolle, La Vèze, Nancray, Bouclans, Fontain, Gonsans, Champlive et Saint-Juan-Passavant-Aissey*).

Chaque année une journée de rencontre est organisée à tour de rôle.

Les présidents se réunissent régulièrement, et chacun communique aux autres ses activités auxquelles nous pouvons nous joindre (*après-midi récréatifs, pétanque, sorties, voyages, cours informatique...*)

La Fédération départementale (FAR 25) est notre organisme de tutelle et elle organise également beaucoup d'activités, notamment des voyages. Elle souscrit pour nous l'assurance Responsabilité Civile.

Chaque année, notre club enrobe de papier de NOEL des boîtes que chacun stocke tout au long de l'année. Elles sont disposées dans la commune afin de donner une touche joyeuse au moment de Noël.

Nous profitons de ce message pour remercier la Commune pour la subvention qu'elle nous accorde régulièrement, nous permettant d'améliorer notre petit budget.

Robert BOSSONNET, président
Emile COURLET, vice-président
Marie JACCOILLOT, secrétaire-trésorière

Le C.A.I.R.N

Club Inter Actif de Randonnée Nature

En cette fin de saison 2019, voici un regard dans le rétroviseur de nos activités.

En début d'année,

les sorties en raquettes n'ont pas eu lieu, faute de neige et de participants.

En février,

une randonnée proche de NANCRAÏ, « la source du Gour » a rassemblé 8 personnes.

En avril,

pour sa 11ème édition, la randonnée familiale annuelle organisée par le Club Interactif de Randonnée Nature (CAIRN) en complicité avec l'amicale des Marcheurs du Lundi et la Commune, menée cette année par Odile Pretot et René Blache, en l'absence du « couple présidentiel » Gilles et Marie-France a réuni 21 personnes sur 2 circuits de 9 et 5 km.

Au retour, sur la place du village, rafraîchissements, brioches et chocolat...

En mai,

juste 2 participants pour la randonnée autour du lac de MOREY. Cette randonnée sera remise au programme en 2020.

En juin,

9 personnes pour le week-end de la Pentecôte qui s'est tenu dans le Haut-Jura à CHAUX DES CROTENAY.



5 randonneurs dans la vallée du DESSOUBRE un beau dimanche de juin.

En août,

4 participants sur les sentiers des Hautes Vosges à SAINT MAURICE SUR MOSELLE.

En septembre,

11 personnes ont visité et emprunté les sentiers plats du MORBIHAN à ERDEVEN.

Fin septembre

la randonnée sur les hauteurs de GOUMOIS a rassemblé 5 personnes.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 12 octobre précédée l'après midi d'une rando sur « Le Chemin de Bellevue et le Belvédère de la Vierge » à Malbrans.

Le programme pour 2020 est en cours de préparation et sera disponible dès le mois de janvier auprès des membres du club.

D'ores et déjà, nous vous convions à la marche familiale populaire ouverte à tous, dont la date sera **probablement le dimanche 5 avril 2020.**

Le CAIRN, qui serait heureux de vous accueillir à ses balades & randonnées, vous souhaite une bonne année 2020.

Gilles MARQUELET, Président

La marche du Lundi

Cette année la semaine annuelle de randonnées se déroulait dans l'Aveyron.

Notre groupe de 33 personnes a pu découvrir la ville et la Cathédrale de Rodez, les villages typiques de l'Aveyron avec Conques et son abbaye, Estaing, St Cômes d'Olt, Espalion et sa coutellerie, Belcastel et son château, Bournazel et son château, Salles la Source et sa cascade, Marcillac et ses vignobles,



Mais toute l'année, la marche du Lundi continue à vous proposer des randonnées de 7 à 13 kms suivant les saisons, dans les environs proches de Morre.

Depuis plusieurs années il y a de plus en plus de randonneurs extérieurs à Morre venant de Montfaucon, Besançon, Pirey, La Chevillote, ...

Les départs de balades ont lieu tous les Lundis à 14 h sur la place de Morre, soit directement à pied, soit pour du covoiturage avant de rejoindre notre point de départ du jour.

A bientôt

Bernard SALOMON

M.F.R maison familiale rurale

Comme chaque année, la MFR de Morre se met au service de son territoire. Elle est, tout à la fois, un centre d'éducation et de formation professionnelle pour les jeunes, un centre de promotion collective et d'animation sociale et

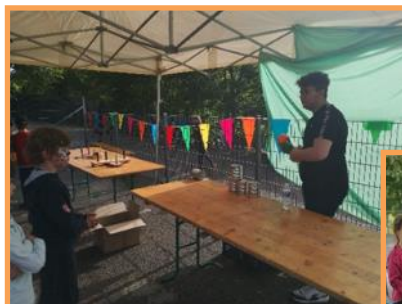
culturelle pour tout un territoire, un centre de formation permanente pour les adultes, un centre qui a vocation à assurer des missions de service public pour tous.

A titre d'exemples, les élèves ont participé à une multitude de projets tels que la mise en place d'activités lors des Temps d'Activité Périscolaire, la réalisation d'un trail à destination de jeunes en situation de handicap, la participation à un tour à vélo reliant des structures qui prônent l'écologie et le développement durable...



En ce qui concerne les actions en lien avec la commune de Morre, les élèves de 2nde bac pro « Service aux personnes » ont une fois de plus animé la journée des anciens, assuré le service ; le menu étant élaboré par les cuisines de la MFR.

De plus, « Les Marmots de la côte », l'association des parents d'élèves de l'école de Morre, a sollicité la MFR de Morre afin que les élèves assurent l'animation de la fête de l'école au mois de juin dernier.



Cette première expérience fut une belle réussite et se concrétisera probablement par une collaboration durable.



Jean-Baptiste PELLETIER

COLLECTE LE JEUDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30



CHAQUE
SEMAINE

DÉCHETS RÉSIDUELS



TOUTES LES
2 SEMAINES

DÉCHETS RECYCLABLES

semaines
impaires

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
M 1	février 1	S 1		D 1		M 1		V 1	février 1	L 1	février 23
J 2		D 2		L 2	10	J 2		S 2		M 2	
V 3		L 3	6	M 3		V 3		D 3		M 3	
S 4		M 4		M 4		S 4		L 4	19	J 4	
D 5		M 5		J 5		D 5		M 5		V 5	
L 6	2	J 6		V 6		L 6	15	M 6		S 6	
M 7		V 7		S 7		M 7		J 7		D 7	
M 8		S 8		D 8		M 8		V 8	février 8	L 8	24
J 9		D 9		L 9	11	J 9		S 9		M 9	
V 10		L 10	7	M 10		V 10		D 10		M 10	
S 11		M 11		M 11		S 11		L 11	20	J 11	
D 12		M 12		J 12		D 12		M 12		V 12	
L 13	3	J 13		V 13		L 13	février 16	M 13		S 13	
M 14		V 14		S 14		M 14		J 14		D 14	
M 15		S 15		D 15		M 15		V 15		L 15	25
J 16		D 16		L 16	12	J 16		S 16		M 16	
V 17		L 17	8	M 17		V 17		D 17		M 17	
S 18		M 18		M 18		S 18		L 18	21	J 18	
D 19		M 19		J 19		D 19		M 19		V 19	
L 20	4	J 20		V 20		L 20	17	M 20		S 20	
M 21		V 21		S 21		M 21		J 21	février 21	D 21	
M 22		S 22		D 22		M 22		V 22		L 22	26
J 23		D 23		L 23	13	J 23		S 23		M 23	
V 24		L 24	9	M 24		V 24		D 24		M 24	
S 25		M 25		M 25		S 25		L 25	22	J 25	
D 26		M 26		J 26		D 26		M 26		V 26	
L 27	5	J 27		V 27		L 27	18	M 27		S 27	
M 28		V 28		S 28		M 28		J 28		D 28	
M 29		S 29		D 29		M 29		V 29		L 29	27
J 30				L 30	14	J 30		S 30		M 30	
V 31				M 31				D 31			
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
M 1		S 1		M 1	36	J 1		D 1		M 1	49
J 2		D 2		M 2		V 2		L 2	45	M 2	
V 3	27	L 3	32	J 3		S 3		M 3		J 3	
S 4		M 4		V 4		D 4		M 4		V 4	
D 5		M 5		S 5		L 5	41	J 5		S 5	
L 6	28	J 6		D 6		M 6		V 6		D 6	
M 7		V 7		L 7	37	M 7		S 7		L 7	50
M 8		S 8		M 8		J 8		D 8		M 8	
J 9		D 9		M 9		V 9		L 9	46	M 9	
V 10		L 10	33	J 10		S 10		M 10		J 10	
S 11		M 11		V 11		D 11		M 11	février 11	V 11	
D 12		M 12		S 12		L 12	42	J 12		S 12	
L 13	29	J 13		D 13		M 13		V 13		D 13	
M 14	février	V 14		L 14	38	M 14		S 14		L 14	51
M 15		S 15	février	M 15		J 15		D 15		M 15	
J 16		D 16		M 16		V 16		L 16	47	M 16	
V 17		L 17	34	J 17		S 17		M 17		J 17	
S 18		M 18		V 18		D 18		M 18		V 18	
D 19		M 19		S 19		L 19	43	J 19		S 19	
L 20	30	J 20		D 20		M 20		V 20		D 20	
M 21		V 21		L 21	39	M 21		S 21		L 21	52
M 22		S 22		M 22		J 22		D 22		M 22	
J 23		D 23		M 23		V 23		L 23	48	M 23	
V 24		L 24	35	J 24		S 24		M 24		J 24	
S 25		M 25		V 25		D 25		M 25		V 25	février 25
D 26		M 26		S 26		L 26	44	J 26		S 26	
L 27	31	J 27		D 27		M 27		V 27		D 27	
M 28		V 28		L 28	40	M 28		S 28		L 28	53
M 29		S 29		M 29		J 29		D 29		M 29	
J 30		D 30		M 30		V 30		L 30		M 30	
V 31		L 31				S 31				J 31	